Photo Robert Martin

LA TOUR DU MIDI.

ARCHITECTES : R. AERTS & P. RAMON, Y. BLOMME † & J.F. PETIT, A. BRESSERS & A. VAN ACKER, M. LAMBRICHS, J. VAN DOSSELAERE.
ARCHITECTE ASSISTANT : J. HENDRICKX.

INGENIEUR : BUREAU D'ETUDES A. LIPSKI.

ENTREPRENEURS : ASSOCIATION MOMENTANÉE, DELENS ET VAN NECK POUR LA SUPERSTRUCTURE.

A gauche : les façades Nord et Est. En arrière plan, on remarquera la tour de la gare du Midi. Photo Grafic.

La « Tour du Midi », construction d'un grand intérêt technique et artistique, sera analysée en deux articles. Le premier traite principalement des importantes innovations en matière de génie civil, le deuxième sera consacré aux principes architecturaux, aux installations de chauffage et conditionnement d'air, d'électricité et à l'équipement réservé au Collège des Architectes : ascenseurs, acoustique, protection contre l'incendie. Une autre suite de documents illustrera cet important article.

★

LE PROGRAMME

La mise en application des lois nouvelles, dans le domaine des pensions de retraite, exigeaient que les services d'exécution, jusqu'ici fort dispersés, fussent réunis, en vue d'une meilleure gestion administrative, et aussi, dans l'intérêt du retraité ou du candidat à la pension.

Il était donc souhaitable de regrouper les services pour des raisons fonctionnelles et pour la facilité des assujettis.

Aves l'accord du Ministère de la Prévoyance Sociale, la Caisse Nationale de Pensions pour Employés accepta d'assumer, seule et entièrement, la réalisation du complexe connu sous l'appellation de « Tour du Midi ».

L'ampleur du bâtiment fut prévue à la mesure des nécessités.

La C.N.P.E. poursuivait ainsi plusieurs objectifs :

1° Centraliser et rationaliser le travail administratif afin que les bénéficiaires du régime des pensions puissent trouver sur place tous les renseignements nécessaires.

2° Effectuer un placement immobilier rentable en destinant une importante partie de la surface bâtie à la location.

3° Prévoir, en même temps, l'extension future de ses propres services.

L'EQUIPE DES ARCHITECTES ET INGENIEURS

La *Caisse Nationale de Pensions pour employés* confia l'étude de l'ouvrage à un groupe d'architectes composé de Messieurs R. Aerts et P. Ramon, Y. Blomme et J.F. Petit, A. Bressers et A. Van Acker, M. Lambrichs et J. Van Doosselaere. Ceux-ci élirent leur confrère Yvan Blomme comme délégué. Le décès de ce dernier laissa d'unanimes regrets. L'architecte J. F. Petit lui succéda. Le groupe s'assura la collaboration de l'architecte Jean Hendrickx nommé architecte assistant. Les architectes proposèrent de désigner immédiatement les ingénieurs-conseils chargés d'étudier avec eux tous les problèmes techniques. Ils estimaient, en effet, qu'il était indispensable que les études fussent conduites simultanément et en parfaite harmonie sur tous les points par les architectes et les ingénieurs-conseils et qu'elles fussent terminées avant la mise en adjudication.

Les ingénieurs agréés par la C.N.P.E. furent le Bureau d'Etudes Lipski pour le génie civil ; le Bureau d'Etudes Varendonck pour le chauffage et le conditionnement d'air ; l'O.C.I.E. pour l'électricité.

Le collège des architectes se réserva, avec les bureaux techniques des installateurs, l'étude des ascenseurs et de leur régulation, l'étude de la plomberie, de la détection incendie et de l'acoustique, celle-ci avec l'assistance du bureau Erva. Le bureau Seco se vit confier le contrôle des travaux en cours d'exécution et leur vérification après achèvement.

LE CHOIX DE L'EMPLACEMENT

La « Tour du Midi » que l'on peut considérer comme l'une des plus intéressantes et des plus belles constructions de la capitale, s'élève à proximité immédiate de la gare du Midi, la mieux desservie des gares de Bruxelles.

Le dégagement des abords permettait la construction d'un immeuble vertical de grande importance. On envisage d'établir une communication souterraine directe avec la gare, pour la facilité du personnel et des visiteurs.

IMPORTANCE DU COMPLEXE

L'ensemble comporte trois bâtiments représentant un volume bâti de ± 375.000 m3.

Bloc A : La tour proprement dite qui s'élève à 150 mètres au dessus du sol comporte 37 niveaux, tous destinés à l'occupation de bureaux, sauf le premier étage, qui sera un vaste local de détente pour le personnel.

La superficie utile de ces bureaux est d'environ 41.000 m², et permet d'installer à l'aise 3.500 personnes. Ces bureaux sont desservis par onze ascenseurs dans le noyau central de la Tour.

Bloc B : Un bâtiment de trois étages. Le rez-de-chaussée est réservé à la salle de guichets et à la salle de travail de tous les services de pensions du Brabant ; au premier étage, se trouvent les services de mécanographie.

Le deuxième étage, relié par une passerelle au premier niveau « Tour » (local de détente) est destiné aux cuisines

et restaurants (1.800 repas en self-service) ainsi qu'aux vestiaires. Le troisième, combine une salle de conférence de 300 places, des foyers, les logements de concierges, des locaux techniques et divers.

Les trois sous-sols abritent un parking de 300 voitures.

Bloc C : Un petit bâtiment sans étage, entièrement occupé par une salle de guichets, et relié au hall d'entrée générale.

LE PARTI DES ARCHITECTES

Pour obtenir le meilleur rendement, les architectes devaient rechercher le maximum d'espace utile pour les bureaux et les services et le minimum de surface à consacrer aux circulations verticale et horizontale des hommes et des fluides : assurer ainsi la meilleure rentabilité et raccourcir les itinéraires du personnel. Le plan carré était parfaitement adapté à ces fonctions de la « Tour du Midi », et offrait l'avantage de convenir à la forme du terrain. Dans un tel plan le dégagement périphérique communique directement avec un noyau central abritant les services : ascenseurs, escaliers, vestiaires, sanitaires, archives, et distribue sur une longueur de 86,40 mètres, des bureaux développant 151,20 mètres en façade.

La seconde option était de *supprimer complètement les colonnes,* qui dans les immeubles verticaux, encombrent les locaux et empêchent une parfaite modulation.

Les architectes songèrent d'abord à prévoir à chaque module (1,80 m) en façade des bureaux, des colonnettes portantes entre les fenêtres, sur lesquelles viendraient s'appuyer les cloisons perpendiculaires à la façade.

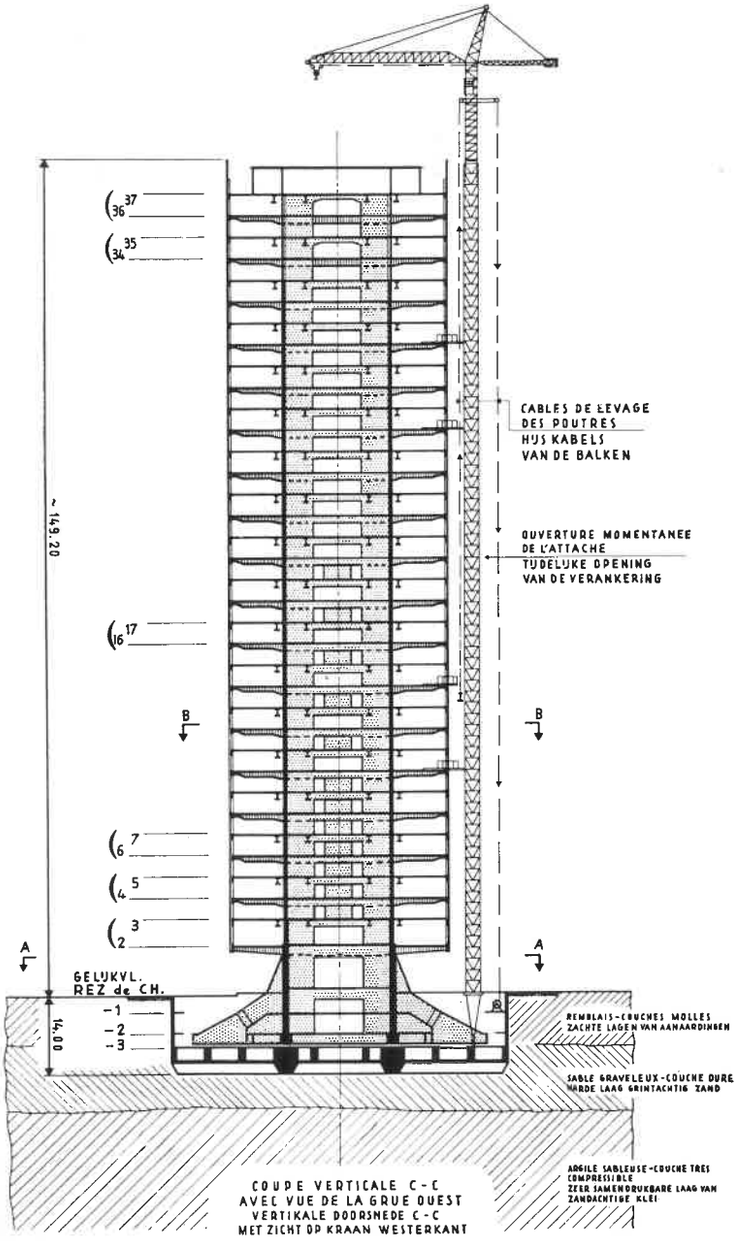

Ci-dessus : les façades sud et ouest de la Tour du Midi. En arrière plan, le Palais de justice de Bruxelles. Photo J. Vermin.

De telles colonnettes seraient, malheureusement, devenues fort encombrantes à cause de plusieurs facteurs : nombre d'étages, charges utiles importantes par m² et grande portée entre les façades et le noyau, cela particulièrement dans les angles. Pour échapper à cet inconvénient, l'ingénieur Lipski proposa de construire ces plateaux en porte-à-faux sur le noyau central. La modulation recherchée devait se faire dans les deux sens (1,80 × 1,80 m) afin de permettre la préfabrication de la totalité du parachèvement et de cloisonner, suivant les besoins, les surfaces destinées aux bureaux, à n'importe quel niveau et dans n'importe quel sens, avec le même module de cloison.

A l'extérieur, il fallait, éviter de charger les extrémités des porte-à-faux et prévoir dès lors une façade légère et plus particulièrement un mur-rideau composé de montants en acier et aluminium (servant également de guides pour la balancelle de nettoyage) et de cadres fixes en polyester avec double vitrage isolant et allèges en verre émaillé.

LES IMPORTANTES INNOVATIONS DE GENIE CIVIL

Bien que la géométrie de l'ouvrage soit d'une grande simplicité, les fondations et l'ossature présentent des particularités

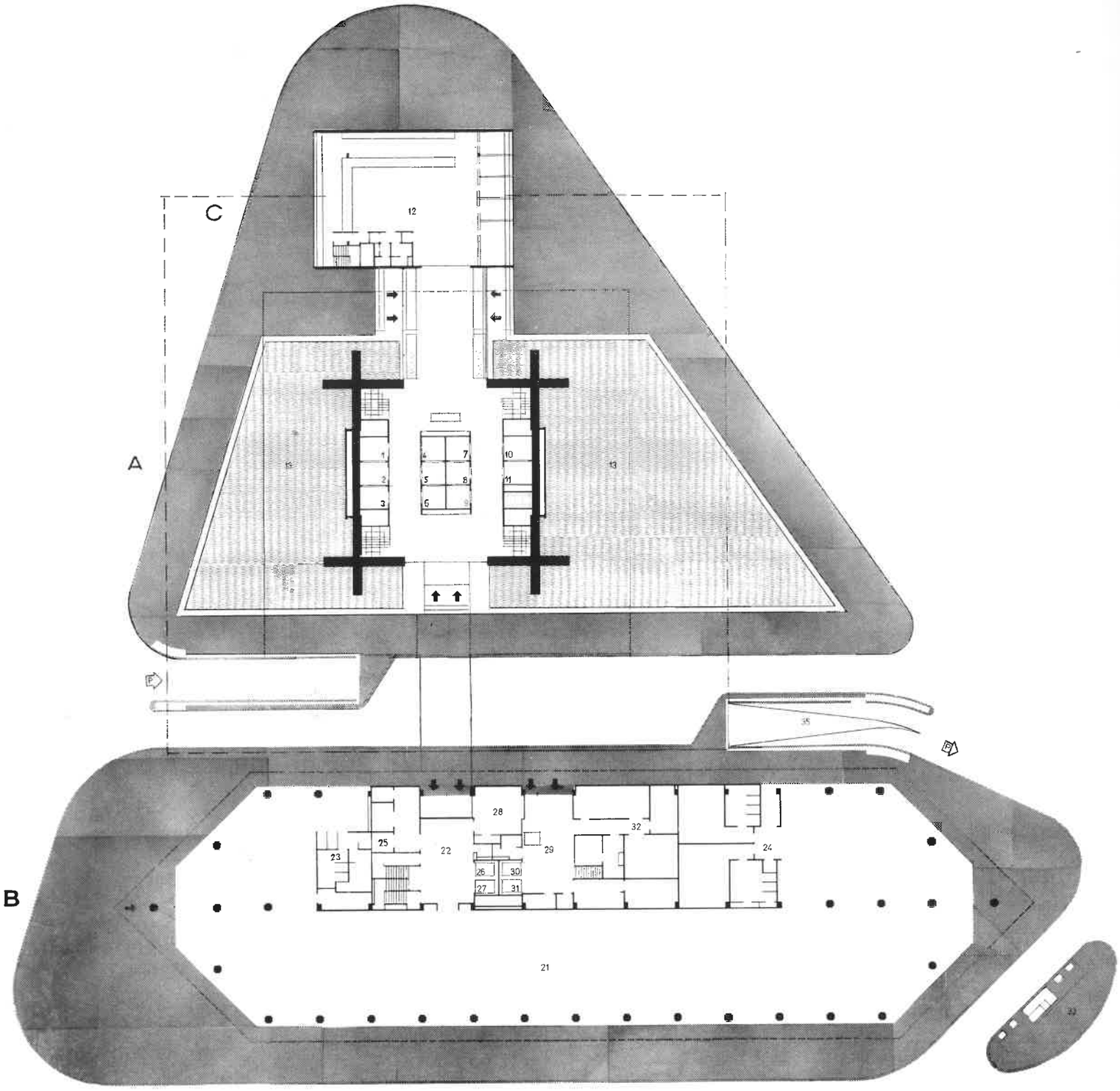

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE.
Légende : 1 à 11. Ascenseurs. — 12. Salle des guichets. — 13. Pièce d'eau. — 21. Salle des guichets (Brabant). — 22. Hall vers parking, mécanographie, salle de réunion. — 23. Sanitaires du public. — 24. Sanitaires et vestiaires du personnel. — 25. Ascenseur mécanographie. — 26-27. Ascenseurs parking et salle de réunion. — 28. Bureaux parking. — 29. Hall vers cuisine et conciergerie. — 30-31. Monte-charge vers cuisine et conciergerie. — 32. Approvisionnement et réserves cuisine. — 33. Filling station. — 34. Rampe d'entrée vers parking. —35. — Rampe de sortie du parking.

qui font de la construction une réalisation complexe et audacieuse, vraisemblablement unique au monde.

La « Tour du Midi », prisme géant, ne pose pas directement sur le sol. Sa base repose à neuf mètres du sol, sur un parallélipipède central, également carré ayant seulement 20 mètres de côté. Il s'agit d'un petit tronçon apparent du tube central, carré et creux, qui traverse tout l'édifice dans le sens vertical. Ce noyau constitue **l'unique colonne portante** de la Tour.

Les plans moyens des quatre parois du tube central, distants deux à deux de 19 mètres, sont donc en recul de 10 mètres par rapport aux quatre façades correspondantes, tandis que les quatre angles du tube central sont en recul d'environ 14 mètres par rapport aux angles correspondants, formés par les mêmes façades.

Ce sont ces grands reculs, **libres de toutes colonnes,** qui constituent la haute performance technique du projet.

Le spectateur extérieur est frappé par l'importance de la

masse en porte-à-faux surplombant le vide à la manière d'un immense balcon s'avançant dans tous les sens à partir du noyau.

Avant de parler de la raison d'être de cette performance technique, il est indispensable d'expliquer, dans ses grandes lignes, la manière dont elle fut réalisée.

La structure du premier plateau comporte quatre puissantes maîtresses-poutres à consoles, parallèles à la direction Est-Ouest, s'appuyant sur le noyau. Elle comprend, en outre, quatre poutres périphériques formant un carré; une série de nervures et une dalle complètent le plateau.

Si on laisse glisser le regard le long d'une poutre périphérique (Ouest ou Est) on voit, sans peine, qu'elle passe en s'y appuyant sur les extrémités des quatre grandes consoles.

Il n'en est pas de même de la poutre périphérique Nord ou Sud qui semble ne s'appuyer sur rien, puisqu'elle ne rencontre apparemment aucun appui sur son parcours ; celui-ci est parallèle aux maîtresses-poutres et en est éloigné.

Les poutres périphériques Nord et Sud sont en réalité **suspendues** aux quatres extrémités des maîtresses-poutres **du plateau suivant** lesquelles sont parallèles à la direction Nord-Sud et donc perpendiculaires aux poutres Nord ou Sud de notre niveau.

Par façade, les poutres sont suspendues au moyen de $4 \times 2 = 8$ minces montants tubulaires de 8 cm de diamètre,

Photo Lux.

Ci-dessus et à gauche : deux vues de la charpente métallique de la partie inférieure du noyau central et de la naissance des contreforts.

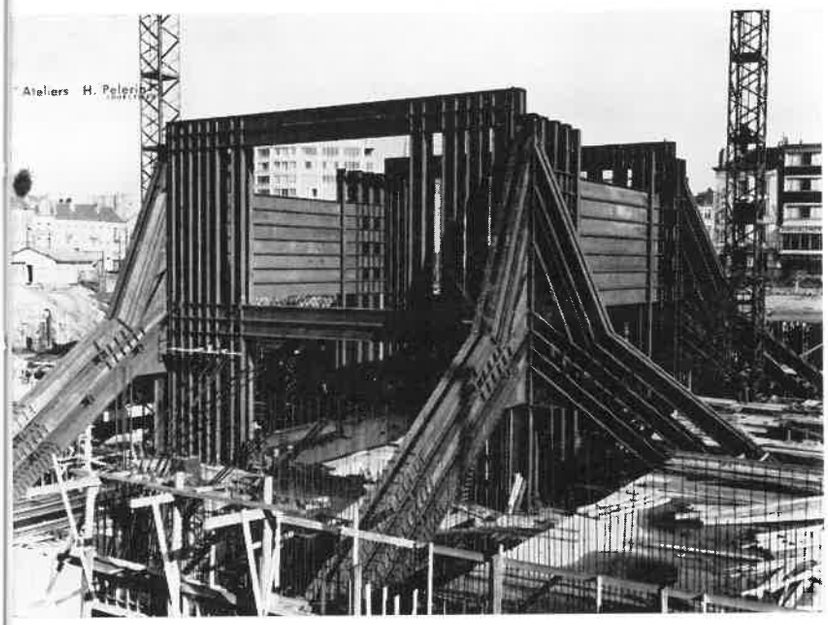

Ci-dessous : vue schématique de l'infrastructure et de la superstructure.

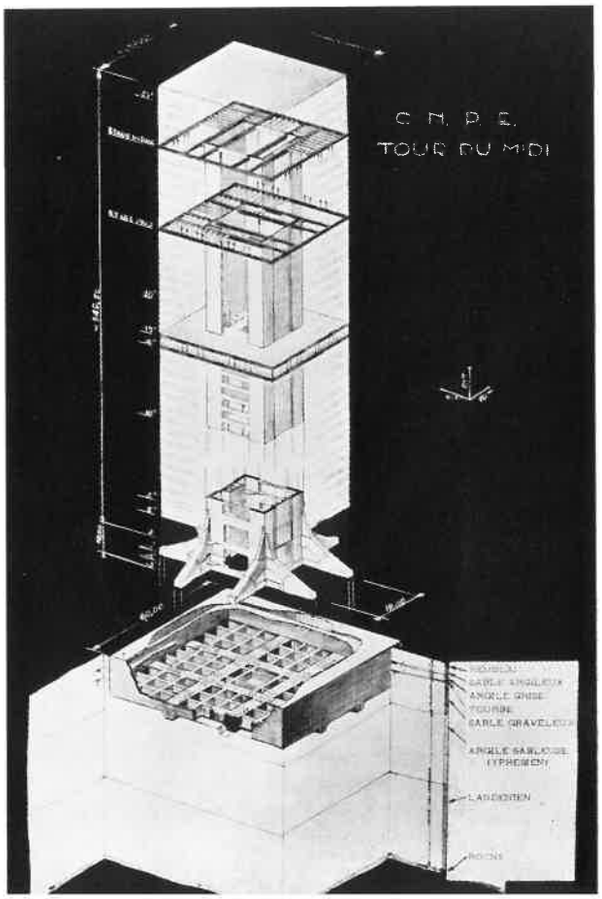

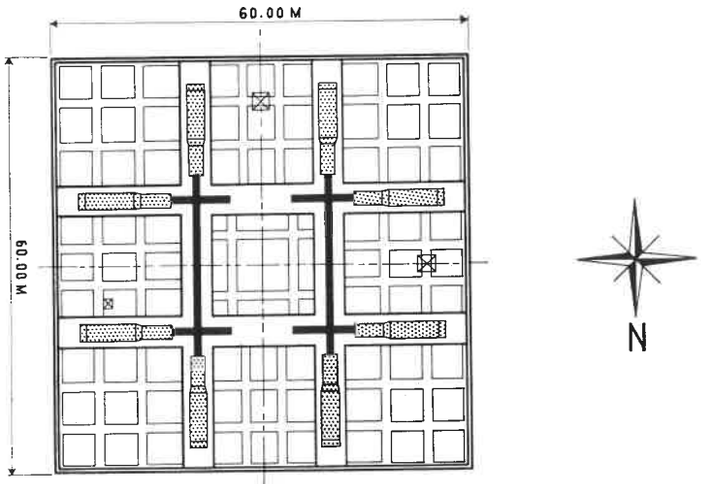

INFRASTRUCTURE VUE SUIVANT A-A PLANCHERS DES SOUS SOLS SUPPOSES ENLEVES

destinés à être enrobés dans des meneaux étroits (14 cm. fini), séparant les fenêtres. Réciproquement, les poutres de rive Est et Ouest du deuxième plateau, **qui ne trouvent aucun appui à leur niveau,** reportent leurs charges sur les extrémités des maîtresses-poutres du premier niveau par l'intermédiaire de montants tubulaires identiques aux précédents, mais qui sont **comprimés** au lieu d'être **tendus.**

En d'autres termes, les maîtresses-poutres du premier plateau dirigées en Est-Ouest supportent à leurs extrémités, non seulement les poutres périphériques des façades Est et Ouest **de leur propre niveau,** mais encore, celles correspondantes du niveau **sus-jacent.**

Réciproquement, les maîtresses-poutres du deuxième plateau dirigées Nord-Sud supportent à leurs extrémités, non seulement les poutres périphériques des façades Nord et Sud **de leur propre niveau,** mais encore, celles correspondantes du niveau **sous-jacent.**

Ainsi, ces plateaux forment à eux deux une paire autonome, c'est la première des 18 paires que comporte la Tour. L'autonomie de chaque paire réside dans le fait qu'elle tient indépendamment de toutes les autres.

Comme la numérotation des plateaux de la Tour débute avec le n° 2 pour correspondre avec les plateaux du Bloc B, la première paire est composée des plateaux 2 et 3, tandis que la 18e paire comprend les numéros 36 et 37.

Un plateau numéroté 38 dépourvu de poutres-maîtresses à consoles, couvre pratiquement le seul tube central. Les façades dépassent d'une hauteur de 6 mètres le plateau n° 37. Ce tronçon de tête des façades sert à soustraire à la vue, toutes les parties de la construction et tous les appareils placés (dépassant ou reposant) sur le 37e plateau. Il forme aussi palissade, protégeant les hommes circulant au 37e. Enfin pour l'observateur extérieur, il forme le couronnement de l'édifice.

L'alternance des directions des poutres-maîtresses à consoles Est-Ouest pour les étages pairs et Nord-Sud pour les étages impairs est l'une des originalités fondamentales du projet. En effet, vu l'importance du porte-à-faux et celle des charges, il a fallu nécessairement recourir à des maîtresses-poutres exceptionnellement puissantes mais gardant néanmoins un encombrement et un poids propre acceptables. De telles poutres devaient nécessairement être en acier et **leurs croisements à un même niveau** auraient créé des difficultés d'assemblages d'autant plus sérieuses qu'ils auraient dû se faire sur place et se localiser précisément aux endroits où ces poutres souffrent le plus, c'est à dire à la naissance des tronçons formant les grands porte-à-faux de 10 mètres.

Ces croisements « à niveau » auraient également empêché la préfabrication **en une seule pièce** d'au moins une poutre sur deux et amené encore bien d'autres complications.

Les maîtresses-poutres à consoles en question sont du type « préfléchi ». C'est la technique qui permet de réaliser **les poutres les plus légères et les moins encombrantes à égalité de résistance et de rigidité.**

Inventée par l'ingénieur Lipski, la poutre préfléchie fut mise au point dès 1951.

La « Tour du Midi » en est une application exceptionnelle. Tant par le nombre d'éléments (144 poutres préfléchies furent nécessaires pour l'édification de la tour) que par la technique particulière qui fut utilisée. En effet, le problème de déformation (flèche) joue un rôle primordial dans la construction d'un bâtiment comportant des poutres de grande portée et, encore plus, lorsqu'il y a des encorbellements importants. Ici un même problème se répétait : les poutres-maîtresses, à chaque étage devaient toutes reposer en porte-à-faux sur une partie appréciable de leur longueur.

Dans le cas présent, toutes structures conventionnelles de même encombrement auraient occasionné, à l'extrémité des porte-à-faux, des flèches incompatibles avec la bonne tenue des parachèvements. Cet inconvénient a été supprimé par l'application de la technique de préflexion.

On a ainsi obtenu les résultats suivants :

1) Grâce à une première préflexion (préflexion préalable) effectuée en usine et au cours de laquelle les contraintes maxima ont été atteintes dans toutes les fibres du profilé métallique composé par soudure, on a éliminé les tensions internes existant dans toute poutre métallique.

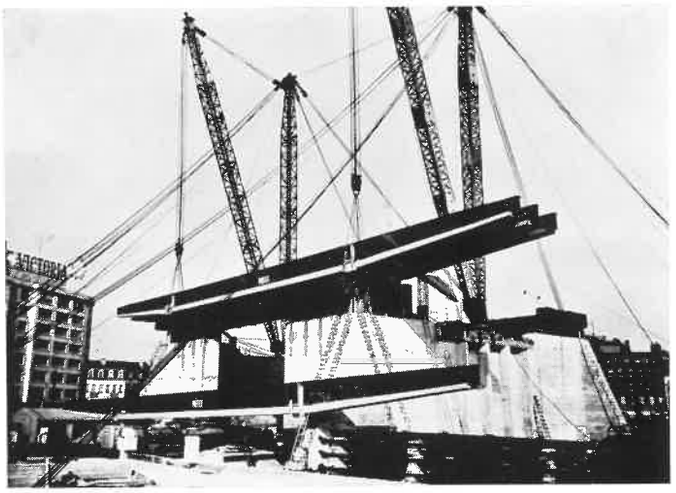

Photographie Kessels.

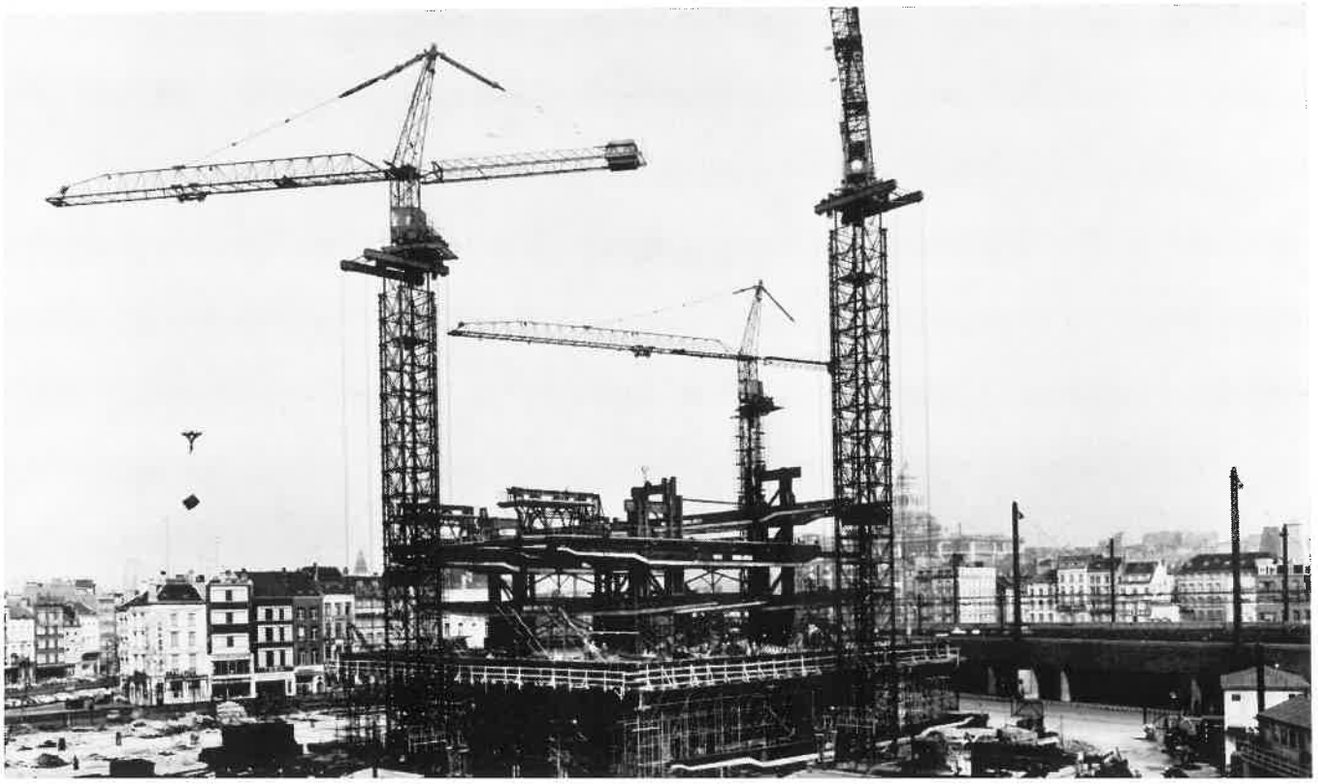

Une phase du début de la construction de la superstructure. En haut : mise en place des poutres de l'étage deux (l'étage un n'existe pas) avant la mise en service des grues de levage spéciales.

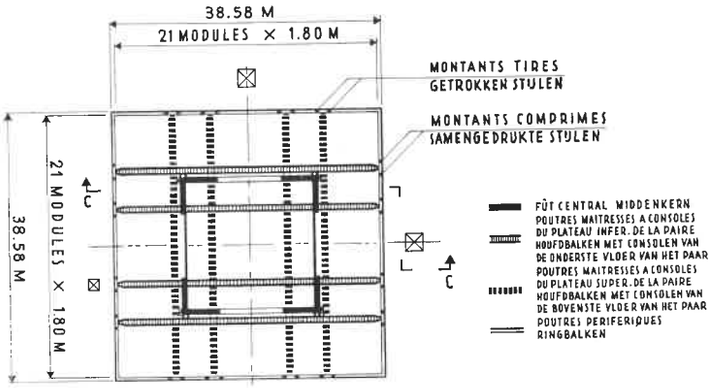

SUPERSTRUCTURE VUE EN PLAN SUIVANT B-B D'UNE PAIRE DE PLATEAUX

On a ainsi évité les déformations permanentes qui auraient pu se produire lors de la première mise en charge du plateau.

2) Ensuite, les poutres ont été préfléchies en place dans l'ouvrage même. La préflexion a été maintenue jusqu'au moment où la quasi totalité des charges permanentes agissait sur le plateau. Grâce à cela, les extrémités des poutres n'accusaient aucun mouvement au relâchement de la préflexion (déblocage), évitant ainsi les flèches dues au poids mort.

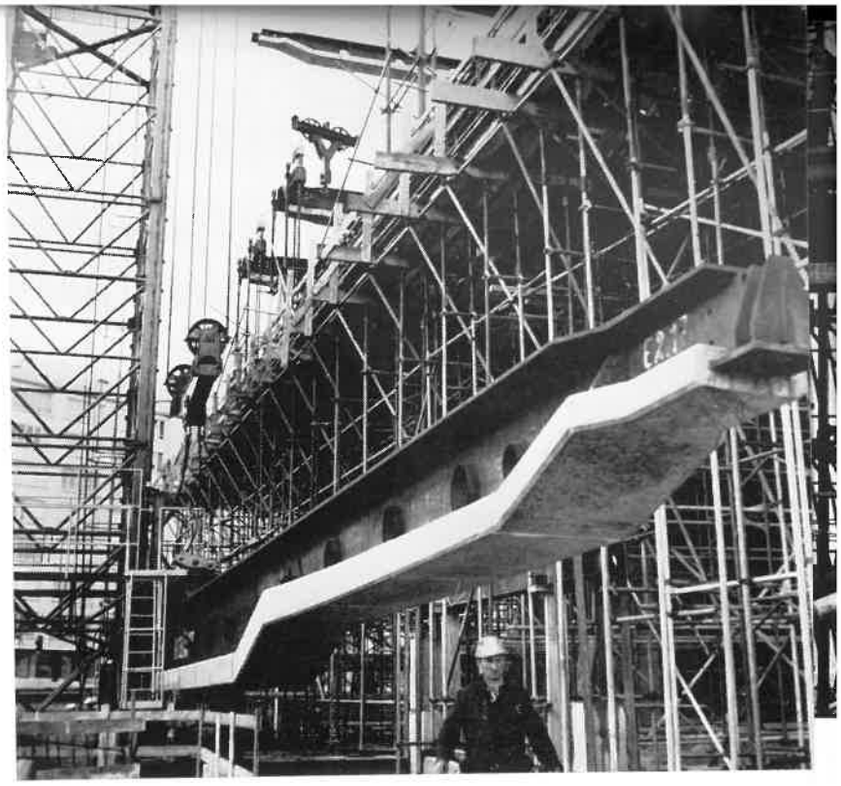

Ci-dessus : une des 144 poutres qui va être hissée sur son plateau.

Photo Sloot

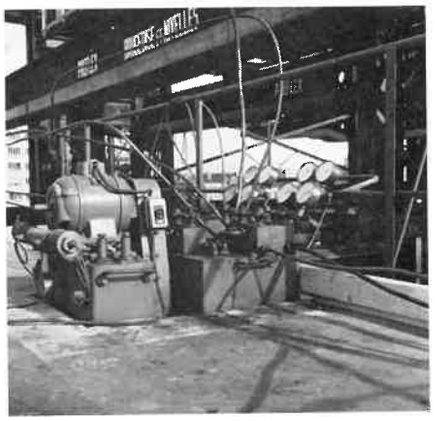

A gauche : quatre vues qui illustrent la préflexion au chantier. En haut à gauche : règlage de la préflexion définitive ; à droite : attelage de préflexion à l'extrémité d'une poutre. En bas, à gauche : attelages de préflexion fixés aux extrémités des poutres ; à droite : équipement de mise en charge et de contrôle des vérins.

A droite : vue de la construction depuis le Palais de Justice.

3) Etant donné qu'il s'agit d'encorbellement, la dalle du plancher se trouve du côté tendu des poutres. Cette dalle aurait donc subi de fortes tractions et elle se serait fissurée, si on n'avait pas pris des précautions spéciales. Or du fait que la dalle en béton était coulée après la mise en charge des poutres (préflexion sur place), cette fissuration a été évitée et la raideur de la poutre composite « acier-béton » a été sauvegardée. Ce qui réduit considérablement la flèche due aux surcharges.

L'on peut se faire une idée de la capacité spectaculaire de ces poutres lorsque l'on songe que huit unités pesant chacune 40 tonnes (moitié acier et moitié béton) suffisent à porter une paire d'étages totalisant plus de 3.000 m² de plateaux complètement chargés (dont les 3/4 en grand porte-à-faux), plus 1.180 m² de façades accrochées entièrement à bout de bras ! Autrement dit, une seule unité reporte sur deux points d'appui 380 m² de plateau, soit l'équivalent de deux appartements très spacieux.

Rejoignons à présent notre observateur se trouvant au pied de la Tour. S'il reporte son regard vers le tronçon apparent du tube central, il ne peut manquer non plus de remarquer, au droit de chaque angle, deux contreforts triangulaires s'amorçant sous le premier plateau à 8 m du sol et s'élargissant vers le bas.

Ces contreforts constituent en réalité des élargissements des murs du noyau avec lesquels ils ont des plans moyens communs.

Si les hourdis couvrant les trois sous-sols étaient transparents, notre observateur verrait cet élargissement s'accentuer très rapidement en descendant et ceci à tel point qu'à 9 m sous le niveau du trottoir la longueur additionnée de chaque mur du noyau et des deux contreforts qui prolongent son axe atteint la valeur de 54 m environ.

Rappelons que le noyau lui-même n'a que 20 mètres de côté (19 mètres mesurés entre les plans moyens et ses murs).

LES FONDATIONS

C'est à cette profondeur de 9 mètres que se situe la face supérieure de l'immense plateau de fondations dit **radier** et supportant l'ouvrage. Le contact entre ce radier et la superstructure est réparti sur quatre bandes de 54 mètres de long chacune, qui ne sont autres que les bases des murs du tube central munis chacun de ses deux contreforts. On aura compris que dans la vue en plan, les quatre bandes en question sont perpendiculaires entre elles deux à deux et forment une espèce de double croix avec quatre intersections, situées au sommet du carré central de 19 × 19 m.

Nous avons bien parlé de **contact** entre les pieds de la superstructure et le radier et non de liaison. En effet, les deux parties d'ouvrage ne sont pas liées entre elles mais posées l'une sur l'autre. Les surfaces de contact sont d'ailleurs discontinues et distribuées le long des quatre bandes, dont il vient d'être question.

Certaines de ces surfaces de contact sont inclinées sur l'horizontale et forment des dents de scie. Entre ces surfaces se situent des logements, dans lesquels il est possible de placer des vérins **aptes à soulever et à redresser la Tour,** si celle-ci prenait une inclinaison inadmissible par suite de quelque événement extraordinaire, tel un tremblement de terre ou un bombardement atomique ou autre.

Cette précaution n'est prescrite par aucun règlement, sans doute, à cause du prix considérable qu'elle suppose dans un type traditionnel de construction.

Par contre, dans la Tour du Midi, grâce à la conception peu courante que l'on pourrait appeler « à support unique » réalisé par le tube central, cette précaution n'a demandé qu'un investissement négligeable. Il a suffi d'un faible tonnage d'armatures complémentaires dans le bas des contreforts, pour installer des logements à vérins dont nous avons déjà parlé (il ne s'agit **pas des vérins eux-mêmes).** Il a suffi aussi de quelques percements pour des câbles de précontrainte (il ne s'agit pas davantage de ces câbles eux-mêmes).

Disons un mot du radier lui-même qui est un carré de 60 mètres de côté pourvu dans chacune des deux directions principales de deux maîtresses-poutres géantes parcourant le radier de part en part et situées à l'aplomb des parois et contreforts du tube central.

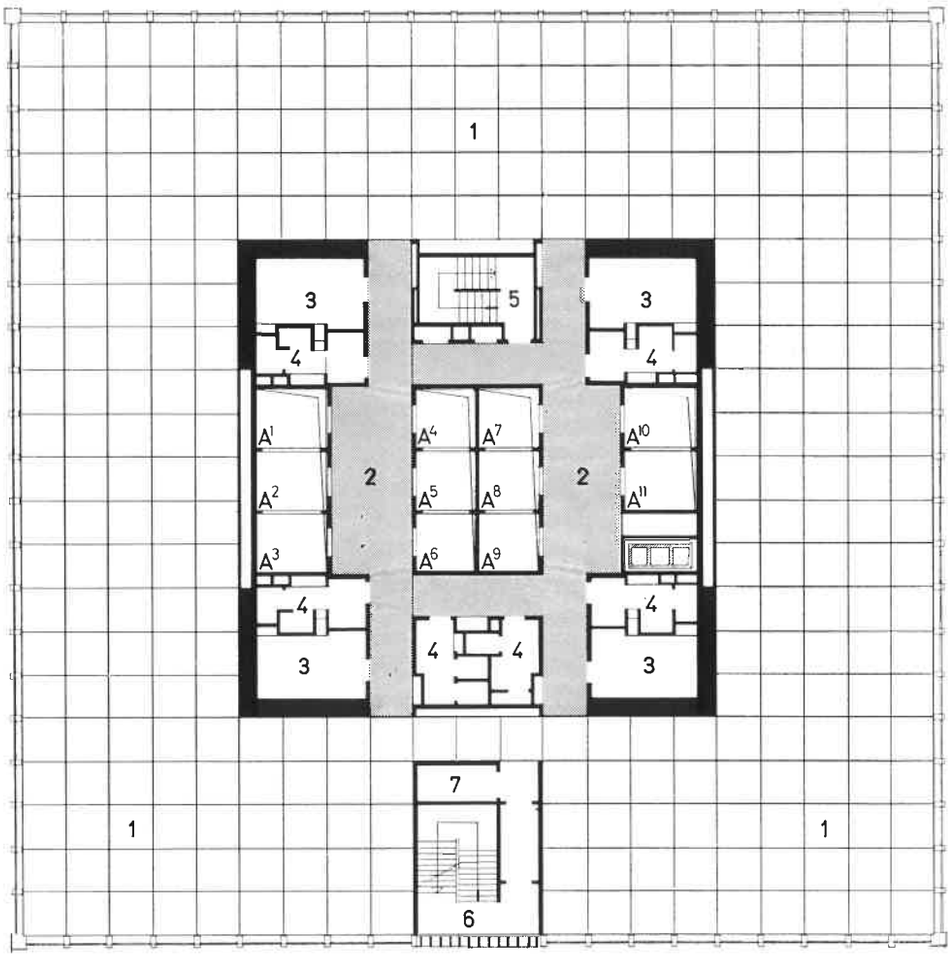

Bloc A. Plan d'un étage-type.

Légende :

1. *Bureau*
2. *Hall étage*
3. *Vestiaires*
4. *Sanitaires*
5. *Escalier intérieur*
6. *Escalier hors-fumée*
7. *Local électricité*

A. 1 à 6 Ascenseurs haut de la tour.
A. 7 à 11 Ascenseurs bas de la tour.

A droite : un des 2 chariots de translation. La poutre vient d'y être déposée. Un monteur détache les élingues qui la suspendent au palonnier.

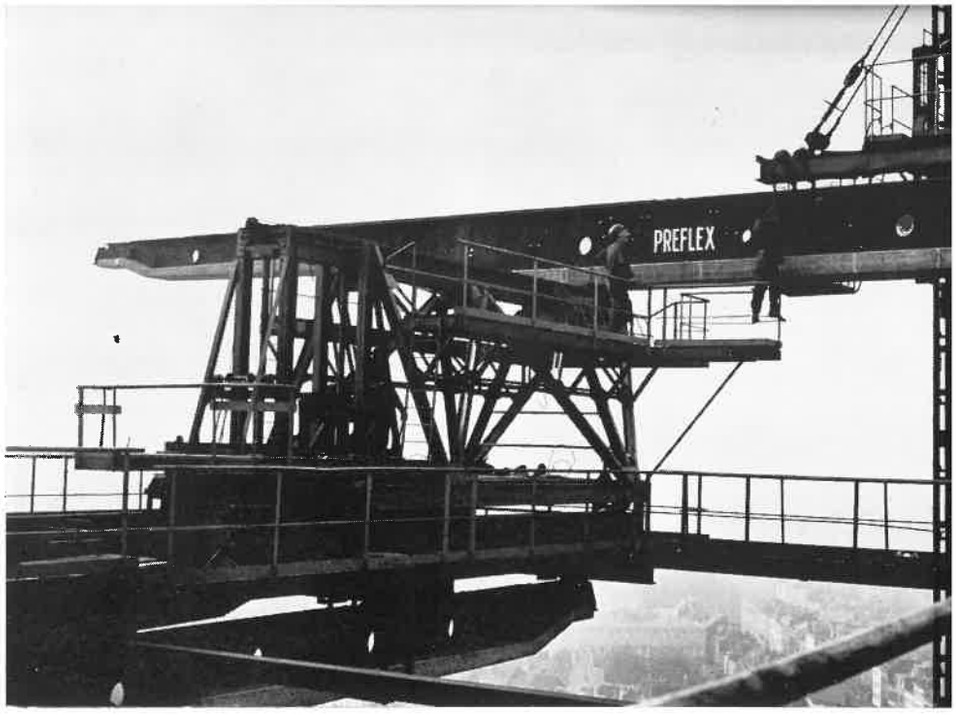

Photo Grafic

Ci-dessus : ascension d'une poutre.

Sur le pourtour du radier s'élèvent quatre murs en béton armé, dont les bords supérieurs coïncident avec ceux du plateau sous trottoirs et sous voiries.

Le radier est complété par un réseau orthogonal de poutres secondaires mais très importantes et par une dalle continue située à la face inférieure de ces dernières.

Le radier répartit sur le sol sous-jacent toute la charge de l'édifice, à une pression moyenne modérée en rapport avec la qualité du sol qui peut être qualifiée de mauvaise, eu égard à l'importance de la construction.

Nul doute que l'on aurait pu s'accomoder de fondations beaucoup moins coûteuses, si la roche trouvée à 60 mètres de profondeur au droit de la Tour du Midi avait été aussi proche de la surface qu'à New York par exemple.

En terminant cette description, il faudrait dire avec l'ingénieur Lipski qu'on résiste mal à la tentation de comparer cette structure à un arbre géant : le fût central en constitue le tronc, les huit contreforts les racines partiellement apparentes au dessus du sol, les 288 consoles (faisant partie des 144 maîtresses-poutres) les grosses branches partant du tronc et s'élargissant vers les quatre points cardinaux.

LE MONTAGE DE LA CHARPENTE

Il faut insister sur l'importance du problème du montage de la charpente métallique du noyau, comprenant les grandes maîtresses-poutres de 38 mètres pesant près de 40 tonnes chacune. Nous venons de le dire, elles sont au nombre de 144. Ce montage était considéré comme une gageure pleine de périls, sinon comme une opération irréalisable. Il donna lieu à des discussions passionnées et à des recherches longues et laborieuses, mais couronnées d'un éclatant succès.

Photo Sergysels et Dictens

L'ASSOCIATION MOMENTANÉE
DES S.A.

DELENS - VAN NECK

A RÉALISÉ

LA SUPERSTRUCTURE DE

LA TOUR DU MIDI

VOIR ARTICLE PAGE 15

27, AVENUE BRUGMANN,
BRUXELLES 6

1002, CHAUSSEE DE NINOVE
BRUXELLES 8

ASPHALTCO S.A.

1, RUE MAURICE DE MOOR

BRUXELLES 2

RÉALISATION DES TRAVAUX D'ÉTANCHÉITÉ ET DE COUVERTURE DE LA TOUR DU MIDI

POUR LA TOUR DU MIDI

LA MARBRERIE

GEORGES SAUVAGE

S.P.R.L.

BASÈCLES. TÉL. : 069/75341

A RÉALISÉ

LA FOURNITURE ET LA POSE DE TOUS LES REVÊTEMENTS DE FAÇADE EN

GRANIT DUR

TOUTE LA DÉCORATION INTÉRIEURE EN

MARBRE

HYDRO-TECHNIQUE

S.P.R.L.

INSTALLATIONS SANITAIRES

PUITS - FORAGES - POMPES - FILTRES

STATIONS DE POMPAGE - TUYAUTERIES

30, RUE LT FREDDY WAMPACH

WOLUWE ST LAMBERT - BRUXELLES 15

TEL. : 70.55.48

POUR TOUS TRAVAUX DE

- REVÊTEMENT DE MURS INTÉRIEURS
- REVÊTEMENT DE FAÇADE
- MOBILIERS MÉTALLIQUES SPÉCIAUX
- FAUX PLAFONDS – LAMBRIS
- PORTES etc...

Réalisés en SKINPLATE – SOLCLIP *etc...*

voyez les **ETS LEVACQ**

RUE DE LA SAMME A BINCHE

Tél. 064/449.41 (2 lignes)

Documentation sur demande

LES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE, VENTILATION ET CONDITIONNEMENT D'AIR DE L'IMMEUBLE NOUVEAU

"TOUR DU MIDI"

A BRUXELLES - GARE DU MIDI

ONT ÉTÉ RÉALISÉES PAR L'ASSOCIATION MOMENTANÉE

AIR ET CHALEUR S.A.
BRUXELLES

CONDUCTA S.A.
GAND

TUNZINI S.A.
PARIS

LA MAISON

REVUE MENSUELLE D'ARCHITECTURE DE DÉCORATION D'ART MÉNAGER

DIRECTEUR TECHNIQUE : PIERRE-LOUIS FLOUQUET DIRECTEUR COMMERCIAL : LOUIS VANDENHEUVEL

DIRECTION ET REDACTION : 188, BOULEVARD DE SMET DE NAEYER, BRUXELLES 9. TELEPHONE 27.90.30

23e ANNEE - N° 1 - JANVIER 1967 PRIX DU N° : BELGIQUE ET CONGO 30 FR. - ETRANGER 35 FR.

SOMMAIRE

LES VILLES NOUVELLES EN ANGLETERRE
par Pierre-Louis Flouquet

☆

LE « ROYAL COLLEGE OF PHYSICIANS » A LONDRES
Architectes : Denys Lasdun et ses partenaires

☆

UNIVERSITÉ DE BIRMINGHAM
Faculté de commerce et de science sociale
Architectes : Howell, Killick, Partridge et Amis

☆

LA TOUR DU MIDI
Architectes : R. Aerts, P. Ramon, Y. Blomme, J.-F. Petit, A. Bressers, A. Van Acker, M. Lambrichs, J. Van Doosselaere
Ingénieur-conseil : Bureau Lipski

☆

USINES SAPRAGAZ A BRUXELLES
Architecte : P.E. Vincent

☆

VILLA A KAPELLEN
Architectes : F. Jamagne et M. Vander Elst

☆

ENCORE L'INTEGRATION DES ARTS
par Sta Jasinski, architecte

☆

ABONNEMENTS

BELGIQUE :

12 numéros : 300 frs 6 numéros : 160 frs

C. C. P. « Editions Art et Technique », Brux. n° 399.08

★

FRANCE : 350 frs belges

W. H. SMITH & SON

248, rue de Rivoli - PARIS (1er)

C. C. P. 853.69

★

AUTRES PAYS : 350 frs belges

Société Générale de Banque : C48392

Registre de Commerce : Bruxelles 81.415

HOMMAGE A ANDRÉ BLOC

Nos lecteurs savent que cet homme éminent, architecte, ingénieur, sculpteur et peintre, fondateur d'importantes publications, est mort au cours d'un séjour en Inde.

C'est une personnalité marquante du monde des arts qui disparait, à la fois créateur et homme d'action, un « générateur d'idées » peu conformiste, qui lutta sans trève pour la défense des principes et des formes modernes.

Né en 1896 à Oran, André Bloc était ingénieur de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures. Il fut le premier à défendre avec ardeur Auguste Perret qui donna au béton ses lettres de noblesse.

C'est parce qu'il ressentait le besoin d'une tribune, qu'il fonda en 1930 la revue « L'Architecture d'Aujourd'hui », en accord avec les architectes d'avant-garde de cette époque. Le ton de passion et de polémique de cette publication fut tel, qu'elle ne tarda pas à acquérir un rayonnement international.

Quoiqu'il défendit, d'une manière générale, des conceptions extrêmement rationnelles, en architecture surtout, André Bloc fut aussi un romantique de la forme. En effet, sa formation d'ingénieur, toujours informé des techniques nouvelles, le poussait à rechercher une intégration des arts destinée à confondre dans le même élan créateur le savoir-faire de l'homme de science et l'intuition de l'artiste.

Son œuvre personnelle d'architecte et de sculpteur est entièrement marquée par des explorations dans les directions les plus différentes ; d'abord créateur de formes pures, il finit dans les voies les plus baroques sous l'influence du catalan Antonio Gaudi et réalisa plusieurs « maisons-sculptures ».

Il exposa fréquemment avec le Groupe « Espace », dont il fut l'un des créateurs, au Salon des Réalités Nouvelles à Paris. Il eut un large succès lorsqu'il présenta ses œuvres peintes et sculptées à Bruxelles, en 1962.

L'urbanisme fut également l'un des grands soucis d'André Bloc. Sa campagne pour un « Paris-Parallèle » reposait entièrement sur son désir d'offrir aux architectes la possibilité de créer un ensemble moderne digne de ce nom, hors des contraintes de la ville ancienne et sans léser celle-ci.

Bloc construisit relativement peu, mais certaines de ses réalisations sont souvent citées comme exemplaires, telles son habitation personnelle à Meudon, dite le « rocher sculpté », la « maison suspendue » à Antibes, le Palais du Sénat à Téhéran ou encore un immeuble célèbre à Jacksonville aux Etats-Unis. Il a conçu la Tour-Signal qui dominera l'Exposition Internationale de Montréal, dont l'inauguration se fera au printemps de 1967.

revue
mensuelle
d'architecture
de
décoration
et d'art ménager

23e année
Janvier 1967
Prix : 30 frs
Editions
Art et
Technique
Bruxelles
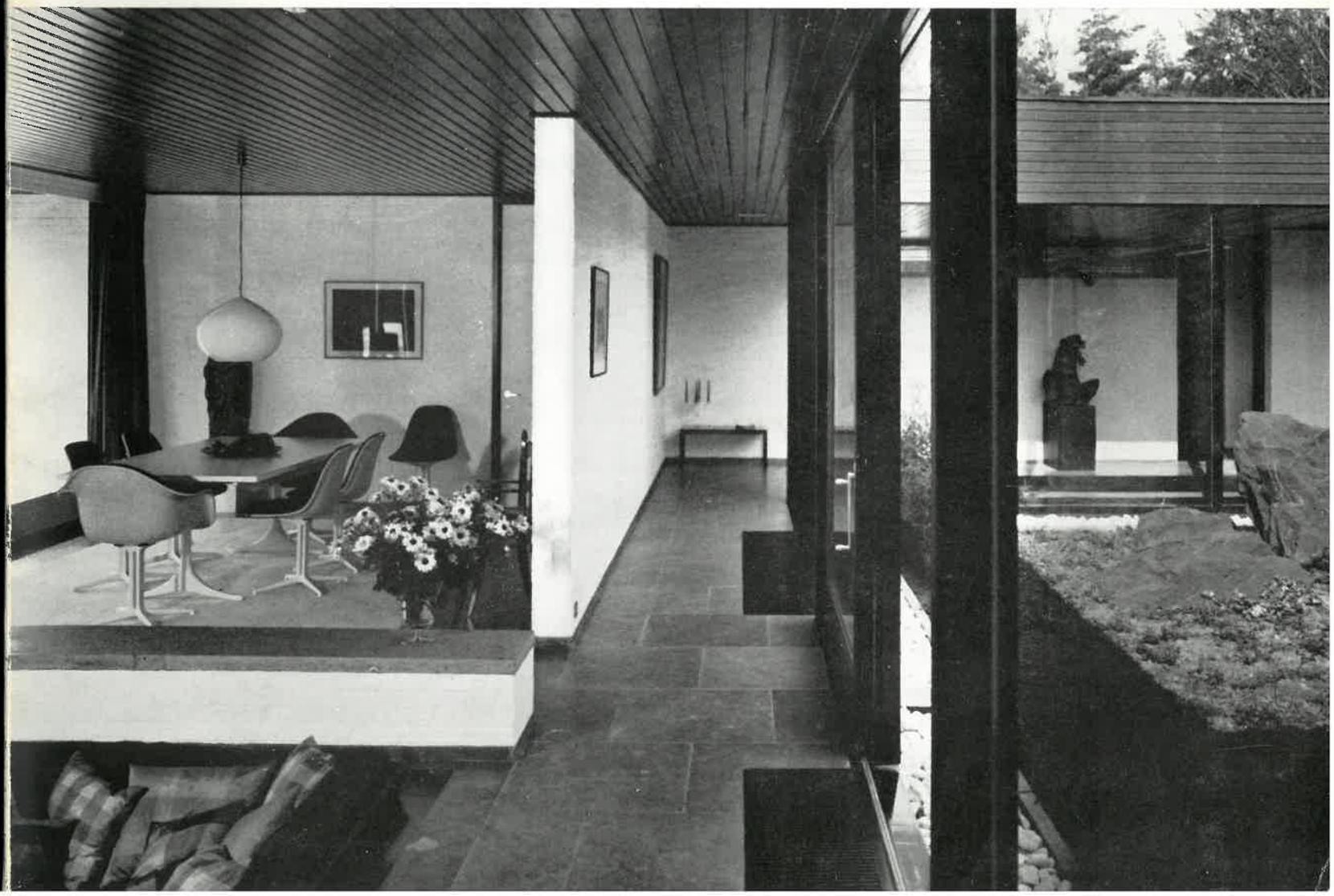
la maison 1